

Comptes 2005 Premiers succès à partager

Il m'a toujours paru injuste de reprocher au seul chef des Finances les dettes et déficits d'une collectivité publique...

...De même des comptes positifs doivent-ils être portés au crédit de tous ceux qui ont travaillé: le Conseil d'Etat et une forte majorité des députés du Grand Conseil sont parvenus, en dépassant les clivages, à casser, pour la première fois depuis seize ans, la spirale des déficits et de l'augmentation de la dette.

Travail ingrat, mais fondamental

Il y a quelque chose d'ingrat pour un gouvernement d'assainir des finances malades. Les habitants attendent de l'Etat des prestations performantes à un coût modéré. Ils n'attachent qu'une attention furtive à la dette de leur canton, alors qu'elle constitue un souci permanent pour l'Exécutif vaudois.



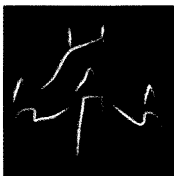
répondre aux besoins essentiels qui croissent (fragilisation sociale, vieillissement de la population...), tout en bloquant le montant total des charges. Des centaines de mesures peu spectaculaires ont permis de compenser d'autres postes qui augmentent.

C'est certes une victoire, mais une victoire d'étape seulement. La planification financière montre que de nouveaux efforts restent indispensables pour maintenir la barque à flot. Car de nombreux risques, avérés ou potentiels, menacent d'augmenter les dépenses et de diminuer les recettes. Si l'on n'y prend garde, ils transformeront l'actuelle petite marge bénéficiaire en pertes sèches.

Cette situation est compréhensible: aux autorités de s'inquiéter du futur et d'éviter les dérapages financiers. Tout comme un convive s'intéresse au repas, il laisse au cuisinier le souci des ingrédients et des recettes. De fait, **l'assainissement n'est qu'un moyen, pas une fin. C'est le moyen d'assurer la continuité du service à la population et par là de la cohésion sociale.** De la même façon, la collégialité ne constitue pas une fin en soi: elle rend possible l'atteinte d'objectifs. En d'autres termes, les comptes 2005 sont positifs, parce que tous les membres du Gouvernement se sont mis d'accord sur l'assainissement et sur les moyens d'y parvenir.

C'est d'abord par la stabilisation des charges que l'Etat est parvenu aux chiffres noirs. Depuis 2004, l'augmentation des charges est à peine supérieure à l'inflation, malgré des amortissements extraordinaires. L'exercice consiste à

Si la dette, qui a failli dépasser les 10 milliards, a baissé à 7 milliards, elle reste encore beaucoup trop haute; les 250 millions d'intérêts payés par le canton chaque année aux instituts de crédit seraient bien plus utiles ailleurs. Il faut donc la résorber progressivement, ce qui implique d'autres comptes bénéficiaires.



Les pressions se multiplient

Ces pressions incitent les élus cantonaux à relâcher l'effort sur les dépenses comme à baisser les impôts. Céder à l'une de ces tentations reviendrait à s'enfoncer pour longtemps dans les déficits endémiques, à discréditer le canton et à le plonger dans une dette abyssale. Les comptes 2005 constituent une embellie réjouissante. Mais seuls des bénéfices récurrents permettront véritablement de parler d'assainissement.

Pascal Broulis
Conseiller d'Etat